

Fonds vert

Qu'est-ce que le Fonds vert?

Le Fonds vert fait partie intégrante de la Politique de gestion des parcs de stationnement. Par ce fonds le CISSS de la Montérégie-Ouest souhaite favoriser l'utilisation des transports alternatifs et la réduction des gaz à effet de serre. À partir des revenus associés à la gestion des parcs de stationnement, un montant annuel équivalent à 5 % des revenus totaux sera destiné à ce fonds. Cette enveloppe annuelle servira à favoriser les initiatives en développement durable relativement au transport (ex. : bornes de charge électrique, installation de supports à vélos, places réservées pour le covoiturage, etc.). L'équilibre budgétaire du CISSS est un prérequis à la mise en place de ce fonds.

Des initiatives par et pour le personnel

C'est dans cet esprit que nous sollicitons votre participation afin d'identifier des projets environnementaux qui vous tiennent à cœur et qui pourront être mis en place sous peu.

Quelles initiatives environnementales souhaiteriez-vous mettre en place dans l'organisation?

A large, light green circular graphic is centered on the page. Inside the circle are various eco-friendly icons: a recycling symbol at the top, a shopping bag with a circular arrow on the left, a sun-like starburst at the bottom left, a car in the center, a bicycle on the right, a lightbulb at the bottom, and several leaves and clouds scattered throughout. A green hand is shown at the bottom left, holding the circular graphic. The background is white with horizontal grey lines.

Envoyez ce document à l'adresse courriel stationnement.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Merci de votre participation!
La Direction des services techniques